

Thème 2. Calcul des prix de vente export

2.1. Principes et structure d'un prix export (La cascade des coûts)

Le calcul d'un prix export suit une logique d'accumulation rigoureuse. Chaque ajout de coût correspond à un transfert de responsabilité et de frais défini par un Incoterm précis.

Règle d'or : Ne jamais donner un prix sans l'assortir de son Incoterm, du lieu précis et de la version (ex: *12 500 € FCA Usine Lyon, Incoterms® 2020*).

Mécanisme de construction en cascade :

- **Base :** Coût de revient (matières, main d'œuvre, frais généraux) + Marge commerciale ciblée = **Prix de vente de base**.
- **+ Frais d'adaptation export** (Emballage maritime/aérien, marquage spécifique, palettisation NIMP15) = **Prix EXW**.
- **+ Frais de départ** (Chargement usine, pré-acheminement, formalités douanières export) = **Prix FCA**.
- **+ Frais de transport principal** (Fret aérien/maritime/routier, surcharges carburant/sécurité) = **Prix CPT**.
- **+ Assurance transport** (Prime payée pour le compte de l'acheteur) = **Prix CIP**.
- **+ Frais d'arrivée** (Post-acheminement terrestre jusqu'aux locaux de l'acheteur) = **Prix DAP**.
- **+ Frais de dédouanement final** (Honoraires du déclarant import + Droits de douane + Taxes/TVA) = **Prix DDP**.

2.2. Décryptage d'une cotation logistique

Une cotation de transitaire (commissionnaire de transport) se divise en blocs distincts qu'il faut imputer correctement selon l'Incoterm choisi.

- **Pré-acheminement (Pre-carriage) :** Transport routier/ferroviaire de l'usine du vendeur au port/aéroport de départ.
- **THC (Terminal Handling Charges) :** Frais de manutention portuaire. À séparer entre *THC Export* (manutention au départ) et *THC Import* (manutention à l'arrivée).

- **Fret principal (Main Freight) :** Coût du voyage international. Inclut souvent des surcharges (BAF pour le carburant, CAF pour la fluctuation monétaire).
- **Le piège douanier (Point critique) :** Il faut isoler formellement deux éléments distincts :
 1. *La prestation de service (Commission en douane) :* Facturation du transitaire pour la rédaction du document douanier (généralement entre 50 € et 100 €).
 2. *La liquidation douanière (Droits et Taxes) :* Montant réclamé par l'État (TVA, droits de douane proportionnels à la valeur). En DDP, le vendeur paie ces deux éléments. En DAP, l'acheteur paie ces deux éléments.

2.3. Exercice d'application express

Énoncé :

L'entreprise française (vendeur) expédie une machine vers un client en Suisse (acheteur). Vous disposez des éléments financiers suivants.

- Prix de la marchandise (Coût + Marge) : 15 000 €
- Emballage en caisse bois NIMP15 : 300 €
- Chargement sur le camion à l'usine : 100 €
- Transport routier (Usine FR → Plateforme transitaire FR) : 400 €
- Formalités de douane Export (Prestation) : 60 €
- Transport principal (Plateforme FR → Plateforme CH) : 900 €
- Transport routier (Plateforme CH → Usine client CH) : 350 €
- Formalités de douane Import (Prestation) : 80 €
- Droits de douane et taxes suisses : 1 200 €

Travail demandé : Calculez les prix de vente totaux pour les Incoterms suivants : EXW, FCA (locaux vendeur), DAP (usine client), DDP (usine client).